

	Compte-Rendu de l'Assemblée Générale UFAR France	PARIS Ligue FFR Ile de France 9 rue Omer Talon
		17 Nov. 2018

Rapporteur : Alain BOUTARIC

Le Président Alain-Hugues David ouvre la séance le Samedi 17 novembre 2018 à 14h00.

Remerciements à la Ligue Ile de France qui nous accueille dans cette belle salle (la salle Gérard Krotoff).

<ul style="list-style-type: none"> • <u>Présents et pouvoirs</u>
--

Présents :

Francis NIVOT : ancien Pdt Comité EST, élu au CA
 Claude LESBATS : Secrétaire Aquitaine - élu au CA
 Alain RIEU-BEILLAN : Nouveau Président Aquitaine
 Jean Marie MARTINEZ : Trésorier UFAR EST et UFAR France – élu au CA
 Alain-Hugues DAVID : Président UFAR Ile-de-France – Président UFAR France
 Alain BOUTARIC : Président UFAR GRL – Secrétaire UFAR France
 Christophe SEGUIN : nouveau Président UFAR EST
 Cyrille DORNIER : Vice-Président UFAR EST – coopté au CA et candidat au CA
 François CHAUVIN : Vice-Président UFAR GRL- élu au CA
 François MAIRE : Président UFAR PACAC
 Michel BERTHOMIEU : Secrétaire club Pena Zinzi et UFAR IDF
 Marko PROTEGA : invité – Représentant EVRA

Absents excusés :

Michel 'Tinau' AUDINO : secrétaire MP – élu au CA
 Guy TALES : Vice-Président UFAR France – élu au CA
 Louis SAGAU : Président Comité Languedoc-Roussillon
 Michel PEDURAND : Président Midi Pyrénées.

Pouvoirs :

2 membres du CA : Michel PEDURAND et Michel AUDINO.
 32 clubs (liste Page suivante)

Liste des clubs qui ont fourni un Pouvoir

N°	NomClub	VilleClub
01	Vieux Rugbymen Arvernes(VRAC)	Clermont-Ferrand
02	Les Imprevisibles	Reignat
03	Les Ex et Lents	Albertville (73)
04	Les Vieux de la Vieille	Annonay (07)
05	Les Diots du Stade	Chaponnay (69)
06	Les Verts Reluisants	Chasse-Ternay (69)
07	Les Grognards de l'ARCOL	Ecully (69)
08	Made in Givors	Givors (69)
09	MRC Les Vaillants	La Tour du Pin (38)
10	Les Loups Rilliards	Rillieux (69)
11	Les Sans Génie de l'Ovale	Saint Genis Laval (69)
12	Les Potes au feu de Nord-Isère	Saint-Savin (38)
13	Les Ceps Beaujolais	Villefranche sur Saone (69)
14	Les piments verts	La Sevenne
15	RC du B.T.P. Les Gigots-Bitumes	Lyon (69)
16	Devil Oldies	St Etienne (42)
17	Globe Trottar Villeurbannais	Villeurbanne (69)
18	Old Blacks	Cenac
19	Tontons Flageurs	Sadrac 33
20	Haka Cools	Martignas
21	Corniauds	Capbreton (40)
22	Charlots RC	Agen
23	Ruines de Cayak	Gradignan
24	Los Papas d'Auriac	Auriac
25	Los Charnegous	Dax
26	Grav'Agés	La Brede
27	Archiball Cote Basque	Bayonne
28	Los Esquiros	St Vincent de Tyrosse (40)
29	Les Bayoux	Le Tech (33)
30	La Pena Zinzin	Partout et Nulle part
31	Gentlemen/Old Blacks	St Appolinaire/Nuits St Georges
32	LEI FAVOUIOS	Carqueiranne

A noter :

Nous ferons référence à 3 intervenants, qui se sont exprimés pour certains, en marge de l'AG (lors des 2 demi-journées du CA)

- Marko PROTEGA, Secrétaire de l'EVRA,
- Christian DULLIN, Secrétaire Général de la FFR,
- Thierry ALLIESSE, Pdt Commission Loisir IDF,

Nous vous engageons à lire, dans les ANNEXES :

- le CR de l'intervention de Christian DULLIN, un moment important pour l'UFAR
- la présentation de Thierry ALLIESSE : il est rare de rencontrer des dirigeants de ce niveau, aussi intéressant, qui a des idées et qui les applique avec discernement.

Légende pour le reste du document

Pour simplification

Alain-Hugues DAVID : Alain DAVID

Alain RIEU-BEILLAN : Alain RIEU

Le Président Alain DAVID lance les débats.

• Informations Administratives (siège social, banque, etc...)

1. **Changement de siège social**

Le Siège de l'UFAR France se trouve désormais au Siège de la Ligue FFR IdF, où nous nous trouvons aujourd'hui, au 9 de la rue Omer Talon, à Paris (75011).

Intéressant en termes d'image et de pérennité.

2. **Assurance Responsabilité Civile.**

Rappel de F.MAIRE : dans notre cas, quelle est l'utilité de cette assurance RC ?

Cette RC sert à couvrir les dirigeants de l'UFAR National, de ses Comités et des associations (équipes) affiliées.

Car :

1- Pour la partie sportive, les joueurs sont assurés via leur licence de joueurs (d'où l'importance de la licence). Sur le terrain mais, aussi, pour les éventuels accidents sur les trajets au stade.

2- Pour la partie extra-sportive,

Il existe 2 types d'équipes en UFAR :

- Celles qui prennent les licences de leurs joueurs via un club compétition : c'est la RC du club compétition qui assure les dirigeants de l'équipe Vétéran (responsabilité dans l'organisation des rencontres,...) ainsi que les événements extra-sportifs de l'équipe (soirées, etc...)

- Celles dont les joueurs prennent leurs licences dans le club UFAR de leur Ligue FFR (avec donc un numéro de club FFR). **La RC UFAR, dont il est question ici, sert à couvrir ces équipes-là, leurs dirigeants et les événements extra-sportifs des différentes équipes hébergées.**

C'est un vrai plus que nous offrons à ces équipes. Il est certain qu'il faudrait plus communiquer sur ce volet car ces associations n'en sont pas toujours conscientes et, du coup, s'assurent de leur côté ... elles pourraient ainsi faire quelques économies...

3- Cette RC couvre également les dirigeants Nationaux.

Réflexion :

Nous sommes actuellement chez Groupama et nous avons trouvé la prime de cette assurance un peu chère.

Guy TALES, mandaté par le Bureau, a cherché d'autres assurances et reçu une proposition intéressante de la MACIF.

Compte tenu de cette proposition et que notre but n'est pas forcément de changer, nous allons voir avec GROUPAMA s'ils peuvent faire un effort.

Patrick DARRICARRERE a été mandaté par Alain David pour cela.

3. Le Conseil d'Administration

Nous sommes de moins en moins nombreux au CA : perte de 6 membres actifs suite à la dernière AG. Nous sommes en recherche de bonnes volontés.

Certains profils nous intéressent particulièrement : arbitrage, Internet,mais nous n'excluons personne !....

PARLEZ-EN autour de vous.

4. Point sur les clubs UFAR, adhérents et les licenciés

Saison 2017/2018 :

106 clubs

Soient 9 clubs de moins que la saison précédente, malgré les gains enregistrés en PACA(3) et GRL (3).

Difficultés au niveau des joueurs. Problème de vieillissement mais aussi, gros soucis d'adaptation au nouveau logiciel Ovale2.

Saison en cours

La tendance semble s'orienter vers une hausse, surtout si l'on arrive à créer nos nouveaux Comités et à mener dans ces zones une vraie politique de recrutement.

RAPPORT FINANCIER

Jean Marie MARTINEZ

1. Bilan comptable 2017-2018

Jean-Marie Martinez : nouveau Trésorier depuis la dernière AG (mais était Trésorier Adjoint auparavant).

A fusionné les 2 anciens comptes et a domicilié le compte restant à la Banque Populaire de Dijon (port d'attache de Jean-Marie).

Nouveau solde à la fusion des comptes : +14 638,43€

Voir détail des comptes en Annexe : ANNEXE 1- Rapport Financier (JM Martinez) .

2. Budget prévisionnel 2018-2019

C'est une nouveauté à l'UFAR

2 prévisionnels : un qui est favorable et l'autre moins

A noter :

La cotisation Club est passée de 80 à 90 € cette année.

Cette augmentation avait été votée par l'ancienne gouvernance, et arrive à point pour alimenter les nouvelles dépenses qui seront exposées plus loin (aide aux petits comités, aide à l'organisateur du festival National, ...)

3. Subvention aux petits Comités UFAR

La question n'a pas tardée : qu'est-ce qu'un petit comité ?

La Convention FFR/UFAR signée en Nov2017 nous engage à « coller » à l'organisation Territoriale mise en place par la FFR et à créer un Comité UFAR (c'est-à-dire un club UFAR) dès que nous avons un club sur le territoire d'une Ligue.

Nous savons d'expérience , que créer un club UFAR alors que l'on a qu'une seule équipe affiliée dans la zone, est compliqué.

En terme d'animation, de prospection, mais, aussi, financièrement

Pour les aider à se maintenir et surtout à s'agrandir, il a été décidé par le CA d'allouer 500€ par an sur une durée de 5 ans maximum aux Comités UFAR qui sont dans ce cas.

3 régions sont, à priori concernées : le Comité des Hauts de France, le Comité Pays de la Loire, et éventuellement, le Grand Est (nouveaux noms de ces régions).

NB : La ligne apparait sur le Budget prévisionnel : 1500€ (3X500€)

4. Vérification des comptes avant l'AG

A sa prise de poste, Jean-Marie avait souhaité avoir un vérificateur aux comptes.

Philippe ROSSI, dont c'est la profession et ancien joueur UFAR (les Aix en trique d'Aix les Bains) s'est proposé et nous l'avons chargé de cette mission. Il a vu les comptes de cette saison et il les a validés.

5. La boutique et son stock.

Suite au départ de Jacques Laval, Alain DAVID a récupéré le stock de la Boutique et JM MARTINEZ a récupéré l'argent de la caisse que détenait Jacques.

Nous faisons le constat que les clubs n'utilisent que très peu la Boutique de l'UFAR pour s'équiper, que ce soit pour les tenues de jeu, pour les « habits de sortie » ou les accessoires. Les clubs préfèrent s'équiper par leurs propres moyens.

La Boutique va donc changer de fonctionnement : plus de stock d'avance.

Commandes ponctuelles : éventuellement, des polos événementiels pour les Tournois.

Guy TALES semble vouloir se positionner pour prendre en charge la nouvelle boutique de l'UFAR, aidé de JM Martinez.

6. Fondation Albert Ferrasse

Nous avons noté lors de la dernière AG que nous n'avions pas fait de dons à la Fondation Ferrasse depuis 2016. Nous voulons rectifier le tir et rattraper notre retard.

Il faut préciser que nous n'avons aucun engagement par rapport à cela, mais que nous considérons que cela fait partie de nos valeurs de verser chaque année une somme de 150€ au profit des Grands Blessés du Rugby.

Mais, nous avons un problème assez inhabituel : les interlocuteurs que nous avons, ne répondent pas à nos sollicitations.

Info de dernière minute :

Alain DAVID a été contacté, la semaine suivant l'AG, par Jacky LAURENS, le Pdt de la Fondation Ferrasse. Suite à cet échange, Jean Marie MARTINEZ a pu procéder au versement de 450€. Nous sommes donc à jour des sommes que nous souhaitions verser. Prochaine échéance saison 2019-2020.

Le Rapport Comptable est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

RAPPORT MORAL

Alain BOUTARIC

Nouvelle équipe (Bureau Directeur) - en poste depuis Novembre 2017

1ere initiative : visite à Villefranche (candidat Festival National)

Alain DAVID-Guy TALES-Alain BOUTARIC s'y sont rendus pour fixer les règles.

Alain BOUTARIC a assuré le suivi et le contact avec les organisateurs car sur son Territoire.

2^e visite : Négociation de la Convention FFR-UFAR (rencontre avec Christian DULLIN à Marcoussis)

Négociateurs : Alain DAVID - François MAIRE - Alain BOUTARIC

Bonne prise de contact, qui s'est avérée profitable (voir visite Christian DULLIN hier)

Accord trouvé et Signature.

Article dans Rugbyrama

Nombreux Chantiers ouverts

Certains réglés, d'autres aboutissent aujourd'hui

- Validation en préfecture de notre nouvelle adresse
- Statuts
- Assurances et RC UFAR
- **Demande de Modification des Règlements Généraux**

Nous avons fait 3 demandes distinctes dont la date de validité des licences.

Elles n'ont pas abouties, mais, par contre, dans le cadre des rencontres qu'entretient Alain DAVID avec Ch. DULLIN, celui-ci

- n'a pas trouvé normal que nous n'ayons pas eu au minimum une réponse à nos demandes.
- a apporté une réponse à nos demandes

Pour la date de validité, impossible dans le cadre du Droit du sport Français

Pour notre participation à des rencontres Nouvelles pratiques : tout ce qui n'est pas interdit est autorisé !

- Questionnaire Organisation Tournoi
- Aide aux petits comités
- Relance des Echos de l'UFAR (1 seul)
- Internet

Impacts création Ligues et rapports avec eux

Rapports fluctuants suivant les Ligues.

Découpage de nos comités : on s'est engagé à coller à l'organisation géographique et administrative

Implication dans Commissions Loisirs régionales : Traitement très différent suivant les régions.

Arbitrage : sujet très important et depuis longtemps. Décisions importante au plan National mais qui ont des difficultés à aboutir au niveau régional.

Intégration de nouveaux membres au CA : car nous avons subi des pertes importantes

Communication (Internet + Facebook) : voir intervention d'Alain Rieu-Beillan

Quelques Dossiers plus spécifiques

OVALE 2

2^e année pour ce logiciel. C'est l'avenir et la FFR ne reviendra pas en arrière.

Mais Ovale2 n'est pas taillé pour nous, Loisirs.

Malgré des améliorations réelles, cela reste compliqué, et pour nous, clubs Loisirs, c'est encore plus difficile : avoir 300 joueurs disséminés aux 4 coins de notre périmètre (Ligue) n'est pas chose aisée.

Donc, chacun essaye de trouver la meilleure solution pour gérer cela, en prenant en compte les moyens et les ressources à sa disposition.

Le principal est que tous nos joueurs soient assurés !

Pour un joueur Loisir, le club dans lequel il joue n'a pas d'importance : il sera assuré quoiqu'il arrive.

Quelques conseils cependant :

1. En cas de multiples qualités dans des clubs différents, le demandeur doit, dans tous les cas, prendre au départ toutes ses qualités dans le même club (joueur, dirigeant, éducateur, arbitre, etc...). C'est le cas pour tout demandeur, qu'il soit Loisir ou pas.
2. Il vaut mieux, dans notre cas, que le demandeur prenne sa licence dans le club où il sera dirigeant ; sinon ce sera délicat pour nous, la FFR venant nous demander de payer pour sa cotisation de dirigeant alors que chez nous il est juste joueur.
3. Qu'il ait sa licence de joueur Loisir ailleurs que chez nous, n'est pas un problème en soi, nous l'avons vu. Mais cela rend la déclaration de match plus difficile : en effet, tous les clubs représentés sur le terrain doivent être indiqués sur la déclaration de match.
Pour éviter ce désagrément, on peut faire une demande de délégation, auquel cas le joueur sera autorisé (sur le papier) à jouer avec nous, car, considéré comme un de vos joueurs.

CONVENTION UFAR / FFR ET RELATIONS FFR

1. Son contenu, ses contraintes et ses obligations

La convention signée l'an dernier (Nov.2017) est intéressante.

Mais c'est la mise en application qui tarde, d'autant que les Ligues, dans leur majorité, ne sont aujourd'hui pas prêtes.

Il n'en reste pas moins qu'avec cette convention, nous avons un vrai accord, pris en considération par la FFR et une relation directe avec le Secrétaire Général de celle-ci.

De notre côté, à la demande de la FFR, nous nous sommes engagés à nous calquer sur le découpage administratif de la FFR et c'est en cours

2. Le module Arbitrage dédié aux loisirs

La Convention milite pour un corps arbitral dédié aux Loisirs (retour des LCA) mais cela bloque au niveau de la DTA. Voir Annexe sur intervention de Christian Dullin.

3. Date de validité licence et assurance

Depuis longtemps, le souhait de l'UFAR était de faire coïncider la date de validité de la licence avec celle de l'assurance FFR. En effet, la date de validité de la licence s'arrête à la fin de la saison le 30 juin de l'année civile. Alors que l'assurance, elle, est valable jusqu'au 31 octobre de la saison suivante mais ne

couvre que les entrainements (voir et lire les premières lignes de la fiche « conditions des garanties d'assurance » qui se trouve au dos de chaque demande de licence – les anciennes AS).

Sur ce sujet, Alain DAVID a eu une réponse très claire de C.DULLIN lors de leur rencontre du 25 septembre :

Il est impossible de faire coïncider ces 2 dates pour des raisons de Droit du Sport, de droit français.

Donc, **rappel de la règle** :

1- Pour les entrainements, nous sommes couverts jusqu'au 31 octobre de la saison suivante.

2- Par contre, pour les rencontres (les matchs !), nous sommes obligés d'avoir validé la licence de la saison en cours !

C'est la même règle que pour les joueurs compétition.

4. Commissions rugby loisirs FFR et des ligues

Peu de comités UFAR ont réussi à obtenir à siéger à la Commission Loisir de leur Ligue ... mais c'est surtout parce qu'elles n'existent pas (encore) !

5. Organisation des matchs et obligations légales

Les organisations de chaque Ligue autour de ce sujet sont quelquefois divergentes.

Le cadre général :

- Tous les joueurs sur le terrain doivent être licenciés à la FFR
= Les 2 équipes qui « s'affrontent » !
- Le match doit avoir été déclaré en temps et en heure à la Ligue ou aux Ligues concernées (voir conditions de chaque Ligue car cela peut être différent).
- l'arbitrage doit être assuré par un arbitre officiel, désigné par la Ligue

Ce dernier point est très problématique, car de toute façon, il n'y a pas assez d'arbitres.

Les Ligues les plus compréhensives ont trouvé des arrangements (voir IdF) et, de notre côté, nous avons quelques espérances dans le retour des LCA qui seront dénommés « Arbitres dédiés aux Rugby Loisirs ».

- Nous avons à l'UFAR des feuilles de match (type Tournoi) où nous faisons porter tous nos joueurs (mais elles ne sont pas contradictoires). Le Comité IdF travaille sur une feuille de match spécifique Loisir.

6. Les Nouvelles pratiques

Ne pas fermer la porte aux nouvelles pratiques.

Peut permettre de conserver avec vous, au sein de votre association, ceux qui sont : soient trop anciens, soient un peu fatigués du XV et qui recherchent une pratique plus soft.

Ceci, sans vous dépouiller de vos joueurs : le grand danger avec cette multiplication des pratiques Rugby est de disperser les effectifs.

D'autre part, il faut maintenir absolument la licence Rugby Loisirs dite RLO pour tous vos joueurs. Les 2 licences sont au même prix, mais une licence Nouvelles Pratiques ne permet pas de jouer à plaquer à XV (comme à X ou à VII d'ailleurs), alors qu'avec une licence RLO, on peut jouer sans problème en Nouvelles Pratiques.

La licence Rugby Loisirs offre plus de possibilités.

7. La FFSE et l'AFFR.

La Fédération Française du Sport d'Entreprise et l'Association Française Folklo Rugby sont des Fédérations concurrentes à la FFR et elles sont très présentes sur Paris.

Le sujet sera abordé avec Thierry ALLIESSE en fin de CA : la FFR a attaqué la FFSE pour dévoiement de son objet social, de manière à récupérer la majorité de leurs équipes et de leurs joueurs (arrêter de se faire dépouiller car ce sont quasiment tous des anciens joueurs licenciés FFR partis lors de la mise en place des contraintes médicales renforcées).

8. Fusion, réveil et création de Comités UFAR (obligation convention FFR et loi NOTRE)

Comme déjà vu, nous avons un engagement vis-à-vis de la FFR de coller administrativement aux Ligues FFR.

Pour rappel, Christian DULLIN en avait quasiment fait un prérequis à toute discussion autour de la convention.

Pour nous, cela implique :

- Fusion des 4 clubs de la Ligue AURA en un seul : réalisé par Alain BOUTARIC – annonce de la validation par C.DULLIN lors de son intervention, ce jour.
- Fusion des 2 Clubs actuels de Bourgogne et de Franche-Comté
Alain BOUTARIC s'est engagé à les aider sur ce dossier car le cas est assez similaire au sien.
- Réveil des Comités UFAR en sommeil.

Si nous avons, ne serait-ce qu'une seule équipe sur le territoire d'une Ligue, nous nous sommes engagés à avoir un Comité UFAR correspondant.

Ces clubs UFAR FFR ont existé par le passé mais ont été mis en sommeil car il n'y avait pas assez de clubs pour que ces Comités UFAR soient viables.

C'est ici que le point « Subvention aux petits Comités » déjà vu, prend tout son sens.

Concernés Pays de Loire, Hauts de France, Grand Est.

- Création de Comité quand il n'a jamais existé sur la zone
Il faut tout de même qu'il y ait un club UFAR : pas d'obligation à créer un Comité s'il n'y a véritablement aucun club sur ce territoire

Nous avons vu que Christian DULLIN est attentif à nos efforts, en ce sens, et tout prêt à nous aider sur ce sujet.

Nous devons respecter nos engagements sur ce point.

Rappel :

Comme vu avec Christian DULLIN, ces découpages sont **purement administratifs**.

Cela ne concerne pas la partie sportive. Si un club de la Ligue A préfère jouer contre un club de la Ligue B, pour des raisons de proximité géographique, il n'y aura aucun interdit (c'est d'ailleurs ce qui se passe déjà avec les clubs compétition)

9. Projet Convention Clubs-UFAR régional

Ce sujet, une **convention entre l'UFAR régional et ses clubs**, vient d'un constat : à l'heure actuelle, aucun document signé n'existe entre le Comité UFAR et ses clubs adhérents.

Ces documents permettraient de :

- Dessiner les contours des droits et devoirs de chacun
- Rencontrer les Présidents de clubs (notamment clubs compétition)
- Avertir ces derniers des dangers qu'ils prennent en prêtant leurs terrains.

- Conseiller éventuellement les équipes au niveau administratifs (Statuts, RC, ...)
-

Au vu des sujets abordés avec Christian DULLIN, cette convention (interne UFAR) trouverait une convergence avec les actions souhaitées par la FFR.

10. Organisation Interne UFAR

En février 2018 lors du 1^{er} CA de la nouvelle équipe, et suite à plusieurs changements à la tête des Comités régionaux, nous avons mis en place un nouvel Agenda pour nos réunions de CA.

De manière à mieux équilibrer l'année :

- nous avons conservé nos 2 réunions physiques :
 - Une en automne (adossée à l'AG)
 - Une en février (ancien CA intermédiaire)
- Rajout de 2 CA téléphoniques :
 - En Avril (avant le National) et en Juillet (préparation de la saison suivante)

Donc 4 réunions de CA, cette saison.

Parallèlement à cela, le Bureau a fait 9 réunions téléphoniques.

De vraies réunions, planifiées, d'1 heure- 1h1/2 à 3 ou 4 personnes (Alain DAVID/Alain BOUTARIC/Guy TALES / JM MARTINEZ).... Nous avons pu voir que ce n'est déjà pas si facile de trouver un créneau où tout le monde soit dispo !...

Diffusion d'un CR de ces réunions aux membres du CA.

Cela nous a forcé à trouver un vrai fournisseur pour ces conférences téléphoniques, surtout pour les réunions à plus de 5 personnes. (Merci Guy)

Le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

COMMUNICATION

Intervention d'Alain RIEU-BEILLAN

1. Internet

Voir Projets 2018/2019

2. Page Facebook

Nous avons dû en recréer une après le départ de Toy.

50 abonnés environ pour l'instant. Il faut inviter nos amis Facebook à y aller !

3. Support de communication

- Flyers UFAR

Distribués aux Comités UFAR pour distributions aux clubs.

Permet une pub de proximité

Exemple : en laisser quelques-uns sur la banque d'accueil de la Ligue ou des MOT.

- Affiches UFAR

Pour affichage dans les clubs House ou dans des lieux que vous fréquentez

Sur ces 2 supports, un espace est réservé à chaque club pour y apposer ses coordonnées.

- Kakemonos (affiches UFAR sur support déroulant)
Très sympa. Très visible. Permet de « marquer » physiquement notre présence lors de réunions, de salons, foire,...
- Il en existe 3 différents. Certains Comités en ont déjà (Aquitaine, GRL et IDF) : ils sont à la disposition de tous nos clubs pour leurs manifestations.

4. Presse

- **Midi Olympique**

2 niveaux : local et National

- Au niveau local, contact avec le responsable local
- Au niveau National

Alain RIEU a tenté de contacter Emmanuel MASSICARD, le nouveau rédacteur en chef.

Plus difficile que prévu. Notre proposition : un encart mensuel « News UFAR »

Midi Olympique est LE journal du Rugby : il est très lu, donc très intéressant pour nous.

- Presse Quotidienne Régionale ou autres publications régionales.

- Voir le pigiste
- Mais aussi l'interlocuteur départemental, voire Régional.

- Rugbymag

C'est le domaine réservé de notre Président, Alain DAVID, qui a déjà demandé la publication d'un article sur le CA et la 33ème AG dans un prochain numéro.

5. Les échos de l'UFAR

Nous avons relancé cette publication.

Faute de temps un seul numéro cette saison. Mais nous n'abandonnons pas l'idée.

6. Kit d'adhésion à l'UFAR (convention et bulletin d'adhésion)

Projet : faire un kit de bienvenue aux nouvelles équipes (et aux autres aussi)

- Bulletin adhésion
- Règlements sportifs UFAR
- Fiche de renseignements
- Convention UFAR/Club
- ...

1. Festival National UFAR

a. Bilan Villefranche sur Saône mai 2018

Beau Tournoi simple et convivial malgré des difficultés pour l'organiser.

Le manque de temps a joué en notre défaveur. Beaucoup d'équipes étaient déjà prises.

Mais les Ceps Beaujolais se sont montrés combatifs et nous avons beaucoup appris sur l'organisation d'un tel évènement grâce à eux.

Ils ont tenu une réunion par semaine jusqu'au Tournoi et nous étions en copie de la plupart de celles-ci.

A noter qu'un engagement précipité auprès d'un orchestre n'a pu être annulé comme le bureau le souhaitait (contrat).

Au final, financièrement, petit bénéfice.

Il y avait peu d'équipes (une dizaine), donc petit Tournoi. Mais le bon revers de la médaille, c'est que c'était très sympa.

A noter pas de Festival National en 2019, faute d'organisateur.

Finalement, cela nous donne un peu de temps et nous permet de mener des actions de fond.

Voir paragraphe suivant.

b. Enquête auprès des Clubs

Contexte :

Compte tenu que nous souffrons depuis plusieurs saisons et que le nombre de participants au Festival National chute régulièrement, nous sommes en droit de nous interroger sur le pourquoi.

Cette manifestation est l'organisation principale de notre association.

Même si nous pouvons chacun avoir quelques idées là-dessus, il nous a semblé plus logique de consulter directement les clubs pour connaître leurs souhaits sur le Festival National.

Fonctionnement démocratique qui montre notre désir de faire bouger les choses, avec l'aide de tous.

Moyens :

A l'instigation de Cyril DORNIER et Christophe SEGUIN, un questionnaire papier (en 12 points) a été bâti et envoyé aux Présidents de Club. Guy TALES avait pris en charge la collecte des données. Malheureusement, ses problèmes de santé ont compliqué les choses.

Alain RIEU a repris le flambeau sous forme numérique (un Google forms).

Par le questionnaire papier, nous avons collecté une trentaine de réponse.

Sur le formulaire en ligne, nous en avons réuni 86 (en compilant les données papiers sans les doublons)

En terme statistiques, ce taux de retour est satisfaisant et nous pouvons nous appuyer sur cette étude.

Etude des résultats

Voir en Annexe le document réalisé à partir des données brutes (Consultation des Clubs 2018).

Même si ces dernières demanderont à être encore affinées dans un 2^e temps.

Mais, des axes se dégagent

1. Pour le Festival National

- Durée : 1 journée et tous les deux ans, format à XV
- Format : plus de convivialité et simplicité, en particulier, la soirée
- Coût : plus accessible pour les participants et accompagnants
- Accueil d'équipes étrangères

2. Tournées : intérêt pour ces organisations avec un pays de prédilection l'Irlande

3. Match lors du tournoi VI nations : intérêt des participants

4 Tournoi Quinquas national: Avis partagés

c. Refonte du cahier des charges

A partir de cette étude, nous abordons la 2^e étape prévue : refonte complète du cahier des Charges du tournoi National.

Une Commission Festival National, chargée de revoir l'organisation du Festival National dans son ensemble, a été désignée. Celle-ci comprend Cyril DORNIER, Alain BOUTARIC et sera dirigée par François CHAUVIN.

La refonte du cahier des charges est prioritaire car, c'est sur ce modèle que nous souhaitons organiser le prochain festival National (en2020). Quand le nouveau document sera finalisé, c'est sur lui que les potentiels clubs organisateurs se détermineront et qu'ils devront ensuite s'appuyer.

L'idée, hormis les axes déjà déterminés, est que ce cahier des charges soit beaucoup plus précis que l'ancien, plus clair sur nos attentes. Cela fournirait un Guide précis aux potentiels candidats.

La 2e idée importante est que le Bureau de l'UFAR, voire le CA, soient plus présent et aient la main sur l'organisation. L'UFAR doit être reconnue comme étant l'organisateur de SON Festival.

Dans ce but, l'UFAR est décidé à fournir une avance remboursable de l'ordre de 5000 € (voir budget prévisionnel) à l'organisateur du Festival, pour lui permettre de faire les premières avances et réservations.

d. Festival 2020

Nous avons 2 clubs en approche pour cette future organisation mais elles semblent s'éloigner pour des raisons diverses....

Reste à espérer que la présentation d'un nouveau modèle de festival, revendiqué comme plus simple et moins couteux sera un facteur déclenchant pour des organisateurs qui ne se voyaient pas dans ce rôle jusqu'ici.

D'autre part, le questionnaire sur le Festival comportait un point sur les installations à disposition.

15 équipes environ ont déclarées avoir 3 terrains ou plus : il faudra faire le point avec chacune d'entre elles.

2. Site INTERNET UFAR

Avec le départ de Toy (Patrick TOYON) notre ancien Webmaster, nous nous posons de nombreuses questions sur notre site Internet, notamment celle de sa pérennité.

L'hébergeur actuel maintient le site mais seul un contrat oral nous lie, nous n'avons pas de lien particulier avec lui et il est difficilement joignable. De plus, le site commence à être un peu vieillissant et nous avons un peu de mal à le faire vivre.

Nous avons pris l'option d'en changer.

Alain RIEU a trouvé une proposition intéressante auprès d'un professionnel qui est le concepteur des sites actuels des différentes Ligues FFR (en cours).

Une Commission Internet a été nommée :

Alain RIEU, Alain BOUTARIC et Michel AUDINO

La prochaine étape est de contacter la société en question pour aller plus loin au niveau technique.

Puis, de bâtir un vrai cahier des charges qui explicite ce que l'on veut clairement.

La Commission intégrera en son sein des personnes extérieures (extérieurs au CA, mais qui sont UFAR), spécialistes de ces questions pour la partie « création du site ».

Partie importante : la Gestion de la GRPD (CNIL) :

C'est la loi : ne pas faire apparaître adresses mail et tél personnels sur le site.

Les noms des clubs et des personnes rattachées (Présidents, secrétaires,...) continueront à apparaître, mais plus leurs coordonnées (mail, tel)

C'est un des points que nous avons identifié pour le nouveau site.

Pour le site actuel, le même problème existe et, comme nous ne savons pas quand le nouveau site sera actif, nous avons demandé au Webmaster actuel d'enlever toutes ces adresses du site UFAR.biz.

Important :

Une fois l'entrée en fonction du nouveau site, il faudra le faire VIVRE !

3. OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

1. Relation avec l'EVRA & Marko PROTEGA, et l'EGOR

Préambule

Marko Protega est le secrétaire général de l'EVRA (European Vétéran Rugby Association). Il nous avait fait une proposition d'association quelques semaines auparavant et il est venu défendre son projet devant nous.

Présentation EVRA

Avec François MAIRE dans la traduction simultanée (Marko ne parle pas français...).

L'EVRA, cela représente des clubs adhérents dans 29 pays.

Au total, environ 100 clubs adhérents. Actuellement 4 en France et 30 en Italie.

Sa présentation de l'EVRA est faite à partir de leur site :

<https://www.evrugbya.org/Home.57.0.html>

Echanges intéressants sur divers sujets :

- sur l'organisation de leurs Tournois_(cahier des charges)
- Sur les règles, aussi.
- Sur le prix des prestations
- Sur l'Esprit « Game for fun, no competition ! »

Il leur arrive très souvent de bâtir des sélections pour aller dans les Tournois et nous proposent d'en faire une pour notre prochain National. En contrepartie, ils nous demandent de monter une ou deux équipes (+35ans et +50ans si possible) pour aller à Belluno (en sept 2019). Cela risque d'être compliqué pour nous à cause de l'obtention des licences : le tournoi étant très tôt dans la saison : du 5 au 8 sept 2019. Mais , cela nous intéresse.

Alain DAVID parle en notre nom : il est OK pour rejoindre l'EVRA et se rendre des invitations mutuelles dans les Tournois comme vu précédemment. Et voir comment ça se passe.

Mais n'est pas favorable à une fusion des 2 entités, comme le propose Marko.

Jean-Marie MARTINEZ souligne que nous avons nous-même beaucoup de travail actuellement pour restructurer l'UFAR. Il faut d'abord se mettre en ordre de notre côté. En même temps, c'est une réflexion à 5 ans.

Par contre, 1 membre du CA de l'UFAR pourrait intégrer le CA de l'EVRA.

Alain DAVID conclut : nous nous engageons dans une collaboration et devenons membre de l'EVRA. Nous prenons date pour l'avenir.

Remarques :

- Un problème pourrait subvenir si nous jouons à l'étranger une équipe qui n'est pas FFR.
Par convention, les clubs EVRA français devront être UFAR.
- Lors du Tournoi de Belluno, il serait judicieux d'envoyer une délégation du CA UFAR pour faire une réunion avec le Board EVRA.

Pour conclure, Marko a proposé de faire une photo pour immortaliser cet instant.

Et il a offert un cadeau à notre Président, Alain DAVID : l'histoire du Rugby Yougoslave, écrit par Marko lui-même.

2. Voyage et Tournée

Cela fait partie des souhaits apparus dans la Consultation des Clubs.

Donc, nous allons travailler le sujet.

Mais avec l'aide de l'EVRA cela ne devrait pas poser de problèmes...

Agenda prévisionnel 2019

- CA Téléphonique en Février 2019 (à priori, 1ere semaine pour éviter les vacances scolaires)
- CA Physique : vendredi 10 Mai 2019 (mêmes contraintes, mais ... on a encore le temps pour préciser la date)
- CA et AG « physique » en Novembre 2019 à Toulouse ? – à proposer

Elections des Administrateurs et du Bureau

Pour rappel :

Règles :

Membres du CA renouvelables par tiers

Présidents de Comité membres de Droit du CA

Présidents de Commission membres de Droit du Bureau Directeur

Bureau Directeur élu pour 3 ans.

Elections au CA

Jacques LAVAL a démissionné pour raisons personnelles.

Cyril DORNIER avait été coopté en février dernier et il a émis le souhait d'intégrer le CA.

Aucun autre candidat ne s'est déclaré et personne n'est rééligible cette année.

La candidature de Cyril est acceptée à l'unanimité.

Elections au Bureau Directeur

Guy TALES, suite à ses problèmes de santé, a souhaité prendre du recul par rapport à son poste de vice-Président, tout en restant membre du CA.

Alain RIEU-BEILLAN accepte de le remplacer dans son poste de vice-Président.

Cyril DORNIER accepte de prendre le poste de Secrétaire Adjoint.

Le nouveau Bureau est composé comme suit :

Fonction Bureau	Nom
Président	DAVID Alain-Hugues
Vice-Président	RIEU-BEILLAN Alain
Trésorier	MARTINEZ Jean Marie
Secrétaire	BOUTARIC Alain
Secrétaire Adjoint	DORNIER Cyril

Pour mémoire, la composition du CA :

Membres Actifs

					Election CA	
	Fonction CA	Nom	Fonction Région	Statut	Elu en	Prochaine
1	Président	DAVID Alain-Hugues	Pdt Comité	De droit		
2	Vice-Président	RIEU-BEILLAN Alain	Pdt Comité	De droit		
3	Trésorier	MARTINEZ Jean Marie		Elu		2019
4	Secrétaire	BOUTARIC Alain	Pdt Comité	De droit		
5	Secrétaire Adjoint	DORNIER Cyril		Elu	2018	2021
6	Administrateur	AUDINO Michel		Elu		2020
7	Administrateur	CHAUVIN François		Elu		2019
8	Administrateur	LESBATS Claude		Elu		2019
9	Administrateur	MAIRE François	Pdt Comité	De droit		
10	Administrateur	NIVOT Francis		Elu		2019
11	Administrateur	PEDURAND Michel	Pdt Comité	De droit		
12	Administrateur	SAGAU Louis	Pdt Comité	De droit		
13	Administrateur	SEGUIN Christophe	Pdt Comité	De droit		
14	Administrateur	TALES Guy		Elu		2020

Fin de cette AG vers 16h30

Un Grand Merci au Président Alain DAVID pour cette organisation sans faille.